



Assemblée Générale annuelle de l'association *dimanche 11 avril 2021*

En raison du contexte sanitaire, l'assemblée générale a été repoussée plusieurs fois pour espérer la faire en présentiel. Nous avons dû cependant nous résoudre à la proposer aux adhérent.e.s en visioconférence.

Adhérent.e.s qui se sont connecté.e.s :

Carlos Alves, Virginie Birocheau, David Collier, Aude Garrigue, James Landel, Sylvaine Lesseq Saint-Sans, François Loiez, Kim Milferstedt, Bruno de Montaigne, Gilbert Solier, Véronique Vandaele.

L'assemblée générale débute vers 16h10.

Le président François Loiez présente un diaporama pour le bilan d'activité.

La trésorière Aude Garrigue détaille d'abord le **compte financier**.

Il est très positif. La hausse des cotisations (hausse des tarifs et du nombre d'adhérent.e.s) ainsi que la subvention obtenue du Conseil Départemental et les retombées du Coup de Pouce Vélo du gouvernement ont réellement donné de l'aisance financière à l'association.

Recettes : 5 705 € 34 Dépenses : 2 135 € 34 **Résultat : 3 570 €**

François détaille ensuite le **rapport d'activité** de l'année écoulée :

- **Atelier** : rénové, mieux équipé et animé, il a pris un rythme régulier hebdomadaire malgré la crise sanitaire. C'est devenu la vitrine et le centre de recrutement de l'association.
- **Coup de Pouce Vélo** : cette mesure gouvernementale a permis à l'atelier de fonctionner à plein régime pour (re)mettre les usager.e.s en selle, et ça a engendré des rentrées de fonds importantes.
- **Vélorutions** : l'année avait démarré sur un rythme régulier d'1 vélorution/mois mais la crise sanitaire a fait passer cette activité au second plan malgré un très beau succès pour la fête de la musique.
- **Mairie** : une rencontre a eu lieu au mois d'octobre. Une volonté de travail collaboratif a été affichée de la part des élu.e.s mais, entre autres à cause de la crise sanitaire, cela n'a pas abouti pour l'instant. Pourtant, la crise sanitaire aurait pu aboutir, comme dans nombre d'autres villes, à la mise en place de « corona-pistes »... La pratique du vélo est en effet un excellent geste barrière.
Cependant, un élu référent de la politique vélo a été désigné : Vincenzo Giardina, conseiller municipal. Une mallette d'outils promise depuis deux ans nous a également été livrée.
- **Conseil Départemental** : une très bonne prise de contact qui a débouché très rapidement sur une subvention de 800 €. Et sur le projet bicycode ensuite (voir ci-dessous).



- **Mouvements de bénévoles** : François remercie Annie et Gilbert, membres fondateurs de l'association, qui se sont retiré.e.s du CA.
Nous accueillons plusieurs bénévoles actifs.ves : Michel, Sylvaine, David, Florian....

François présente ensuite les **projets** à venir :

- **Atelier** : poursuite de l'équipement ; nouvelle session le mercredi ; atelier mobile ...
- **Aménagements cyclables** : mettre en place un suivi des aménagements réalisés, travaux en cours et projets à venir avec la mairie et l'agglomération ; renforcer le lien avec l' élu référent ; projets avec le département et la région sur les voies vertes...
- **Bicycode** : pour répondre à la nouvelle législation qui va imposer peu à peu le gravage des vélos pour lutter contre le vol, nous avons obtenu du Conseil Départemental qu'il achète une machine à graver (≈ 5 000 €) pour la mettre à notre disposition. Cela permettra, en gravant les vélos des usager.e.s, de faire de nouvelles rentrées de fonds.
- **Vélorutions** : nous voulons continuer à organiser des manifestations pour occuper l'espace et réclamer les aménagements nécessaires à la sécurité des cyclistes et nous voulons aussi organiser des balades pour le plaisir de se retrouver et de découvrir notre environnement.
- **Vélo-Cargo** : nous voulons profiter des bons résultats financiers pour investir dans l'achat d'un vélo-cargo (environ 3 000€). Cela permettrait :
 - d'organiser des ateliers mobiles sur les marchés, dans les quartiers, et par là, d'augmenter la visibilité de l'association et le nombre d'adhérent.e.s.
 - d'assurer la logistique lors des balades
 - de faire la promotion de cet outil auprès de nos adhérent.e.s, mais aussi des narbonnais.es, en particulier tou.te.s les professionnel.le.s qui travaillent en centre-ville et qui pourraient envisager ce moyen de transport.

La **discussion** s'ouvre ensuite.

Virginie Birocheau évoque l'exemple de Carca Vélo et des locations de vélos mises en place, avec GPS pour mesurer les trajets, ainsi que les aides à l'achat de la part des collectivités locales. François répond que ce sont des projets que nous envisageons mais qui demandent une organisation et une logistique lourdes.

David Collier met en avant le nombre croissant de vélos à assistance électriques (VAE) et dit qu'il faut qu'on réfléchisse pour se former à les réparer.

Carlos Alves objecte avec les problèmes de sécurité potentiels qui peuvent se poser avec la gestion des batteries des VAE.

Kim Milferstedt propose de questionner la FUB concernant d'éventuelles formations pour réparer les VAE.

Les points à discuter étant épuisés, nous passons à
l'**élection du Conseil d'Administration**.



Rappel des statuts :

Article 7 : *L'association est administrée par un Conseil d'Administration (CA) dont le nombre de membres est au minimum de neuf. Les membres du CA sont élu.e.s par l'Assemblée Générale. Les membres du CA sont renouvelables par tiers. Pour les deux premières années, le tiers renouvelable est tiré au sort. Le CA choisit un bureau composé, au minimum, d'un.e Président.e, d'un.e Secrétaire et d'un.e Trésorier.e. Le bureau est élu pour un an.*

Renouvellement du Conseil D'Administration.

Cette année, Annie Chalmeton et Gilbert Sollier ont démissionné du CA.

Nous sommes sans nouvelles de Marie-Chantal Sicot, laquelle est absente aujourd'hui.

Cela représente un tiers du CA à renouveler.

Carlos Alves, Virginie Birocheau, Aude Garrigue, François Loiez, Kim Milferstedt et Bruno de Montaigne présentent à nouveau leur candidature pour le CA.

David Collier, Michel Hénon, James Landel, Sylvaine Lesseq Saint-Sans et Véronique Vandaele se présentent pour intégrer le CA.

Tou.te.s sont élu.e.s à l'unanimité des présent.e.s.

Le CA se composera donc de 11 membres pour l'année 2021. Il est convenu d'organiser rapidement un Conseil d'Administration pour procéder à l'élection du bureau.

L'ordre du jour étant épuisé, le président François Loiez met fin à l'assemblée générale de l'association vers 17h00.

Pour Vélocité Narbonne,
Bruno de Montaigne, secrétaire